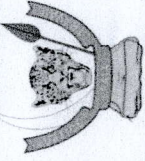


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 163/2024

A LA SOCIETE AFRICA TECHNO POWER « ATP »

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la fourniture de quelques matériels et équipements informatiques desktops all one et imprimantes, conclu avec la CNSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-cinq mille (USD 35 000,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quarante cinq (USD 245,00), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/08/2024.

Directeur Administratif et Financier



Mc. Claude KAMBA
Directeur Général